

Cultura e Salute *Culture et Santé*

Chjama a Prughjetti
2024/2025
Tematichi

Appel à Projets
2024/2025
Thématiques

1 - POURQUOI CET APPEL A PROJETS ?

Ces thématiques reposent sur la volonté d'être au plus près des établissements de santé de Corse et mettre en relief les forces vives qui les composent. Une démarche pour une révolution, celle de faire coexister relation, connexion, communication inter humaine et connaissance de l'autre dans un espace/temps particulier qu'est celui de l'établissement de santé.

- **SYNDROME DE LA « SECONDE VICTIME » QUAND LES ERREURS DE SOINS IMPACTENT LES SOIGNANTS**

On parle de seconde victime pour qualifier le soignant impliqué dans la survenue d'un EIGS (Evénement Indésirable Grave associé aux Soins), d'une erreur, d'un accident. Plusieurs définitions existent mais nous pouvons retenir que le soignant devient victime quand il est traumatisé par cet événement : ce sont les conséquences pour lui qui rendent compte de ce « statut » de seconde victime.

Mots clés : culpabilité – honte – perturbations physiques.

Seconde victime ou pas ? Libérez vos peurs, exprimez-vous !

- **ISOLEMENT SOCIAL**

Projets favorisant la création artistique collective pour lutter contre l'isolement social en particulier chez les personnes âgées ou les populations vulnérables.

- **HISTOIRE ET MEMOIRE**

Projets explorant la mémoire collective à travers des expressions artistiques pour sensibiliser aux défis de santé passés et présents (travail sur les représentations du VIH, la représentation de la « bonne santé » avant et maintenant...)

- **EDUCATION A LA SANTE A TRAVERS LES ARTS**

Développement de programmes éducatifs innovants utilisant les arts pour sensibiliser et éduquer sur les questions de santé publique (public jeunes, petite enfance et dans le cadre des ETP)

- **CULTURE ET PATRIMOINE CORSE**

Projets s'inscrivant dans une démarche de valorisation et de transmission du patrimoine culturel matériel et immatériel de l'île (projets portés en langue corse, us et coutumes, contes et légendes, instruments traditionnels corses, etc.).

- **1.5 – THEME LIBRE**

Vous avez vos propres problématiques : soyez créatifs ! Soyez débordants d'imagination ! Ayez de l'audace ! Osez, nous vous ouvrons le chemin !

***I PRUGHJETTI IN LINGUA CORSA SERANU APPREZZATI
LES PROJETS EN LANGUE CORSE SERONT APPRECIÉS***

2 – QUELLES SONT LES INITIATIVES CONCERNEES ?

- 2.1** – tous les projets mettant en exergue la nécessité du mieux–vivre-ensemble et de réfléchir à nouveau par la pratique artistique et culturelle.
- 2.2** – les initiatives proposant une tribune inhabituelle d'expression sous des formes même les plus innovantes, seront particulièrement prises en compte.
- 2.3** – tous les projets relevant des critères Culture et Santé (Intervention d'artistes professionnels portant sur au moins une des cibles Culture et Santé – Patients/résidents, soignants, familles -).

3 – A QUI S'ADRESSE L'APPEL A PROJETS ?

L'appel à projets s'adresse à tous les établissements et services sanitaires et médico-sociaux publics/privés de Corse ainsi que les Maisons de Santé Pluridisciplinaires, services de santé en milieux sociaux, Maison des Adolescents, milieux de Santé carcérale...etc.

4 – CALENDRIER PREVISIONNEL 2023-2024

Date limite de dépôt des dossiers :



Comme indiqué, les dossiers devront être déposés au plus tard le LUNDI 22 AVRIL 2024 simultanément :

1/ A l'attention de la directrice générale de l'ARS Corse – Isabelle De Rosa / Stratégie /chargée de **mission Culture et santé** – Quartier St Joseph – CS 13003 – 20700 Ajaccio cedex 9 **ou DE PREFERENCE PAR MAIL** : isabelle.derosa@ars.sante.fr (reportez-vous au cahier des charges pour les conditions d'envoi par mail).

2/ A l'attention de la **Direction de l'action sociale de proximité** – Cullettività di Corsica/Collectivité de Corse ou transmis **DE PREFERENCE PAR MAIL** dslr@isula.corsica

CULLETTIVÀ DI CORSICA / COLLECTIVITÉ DE CORSE

Direzzione di l'azzione suciale di vicinanza / Direction de l'action sociale de proximité
Serviziu di u Sviluppù Suciale Lucale Regiunale / Service du Développement Social Local Regional
Palazzu di a Cullettività di Corsica
22, corsu Grandval
BP 215 – 20187 Aiacciu cedex 1

.../...

Expertise des projets :



Les projets seront expertisés par la mission "Culture et Santé" en lien avec les financeurs de la convention.

Décision et financement :



À l'issue de la période d'expertise, les projets présélectionnés seront soumis à l'instance décisionnelle de la mission Culture et Santé. *Les financements sont, en principe et sous réserve de contrainte exceptionnelle, effectifs avant le 31 décembre de l'année N du lancement de l'appel à projets et au plus tard au cours du premier trimestre de N+1.*

5 – Contact :

Agence Régionale de Santé de Corse (ARS Corse)

Isabelle De Rosa – Mission Culture et Santé

isabelle.derosa@ars.sante.fr

Tel : 06.87.11.08.46

Vannina SIACCI PERETTI

Myriam RIVET-SANTONI

CULLETTIVITÀ DI CORSICA / COLLECTIVITÉ DE CORSE

Direzzione di l'Azzione Suciiale di Vicinanza / Direction de l'Action Sociale de Proximité

Serviziu di u Sviluppju Suciiale Lucale Regionale / Service du Développement Social Local Regional

vannina.peretti@isula.corsica

myriam.rivet-santoni@isula.corsica

Tel : 04.20.03.96.22